

journal
d'information
du Parc Naturel
Régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse

Auffargis
Bonnelles
Bulhon
La Celle-les-Bordes
Cernay-la-Ville
Châteaufort
Chevreuse
Choisel
Clairfontaine-en-Y.
Dampierre-en-Y.
Levis-Saint-Nom
Longvilliers
Magny-les-Hameaux
Le Mesnil-St-Denis
Milon-la-Chapelle
Ponthévrard
Rochefort-en-Y.
Saint-Forgot
St-Lambert-des-Bois
St-Rémy-lès-Chevreuse
Senriac
Senchamp
Vieille-Eglise-en-Y.

Ile de Chevreuse Parc

n le Parc en hiver

12
1995

déjà 10 ans...

EDITORIAL

au sommaire de ce numéro
éditorial 1

**paysages, une relation
intime avec le territoire**

→ grâce à l'inventaire, connaître
les paysages du Parc et leurs ca-
ractéristiques, → sans oublier les
parcs et jardins, les routes, ni
l'architecture contemporaine
dossier 6 à 11

hommes et femmes du Parc

→ le pays, le paysage et le rôle
du paysagiste décrits par **Alain
Freytet**, un paysagiste passionné
interview 3 et 4

les travaux et les jours

→ dans le Parc : trois bornes ITYS
pour répondre à vos questions,
trois nouveaux circuits ouverts, et
l'acquisition d'une collection
d'objets anciens
→ dans les communes : de l'élimi-
nation des déchets à Bonnelles aux
berges aménagées de Châteaufort
actualités 5

les 4 saisons de la nature

→ romances au cœur de l'hiver . 12
→ 1995, l'année de la chouette . 12

le carnet du Parc

→ à prévoir : les séjours "nature"
de printemps et d'été des 10-12 ans
→ à lire : une documentation sur
les 27 parcs naturels régionaux et le
Guide des gîtes Panda
→ à réserver : la journée du 14 mai
→ à voir : des expositions chez nous
et chez nos voisins, et les partici-
pations du Parc à deux grands salons
agenda 2

→ 1995, une étape importante pour la Haute Vallée de Chevreuse : nous fêterons cette année le dixième anniversaire de notre parc. Créé en décembre 1985 par le conseil régional, après approbation de sa charte constitutive par agrément ministériel, il ouvrait la voie de la politique des parcs naturels régionaux en Ile-de-France. L'expérience a fait des émules puisque quatre projets de parcs y sont actuellement à l'étude, dont celui du Vexin qui devrait être officiellement mis en place ce printemps.

10 ans, pour un parc, c'est encore la prime jeunesse, mais c'est déjà l'occasion de jeter un regard sur le chemin parcouru et d'engager un premier bilan, cet outil indispensable pour confirmer, compléter ou repositionner les projets d'avenir. Mais avant même l'établissement de ce bilan, on peut affirmer que le Parc naturel régional a largement contribué, avec le concours des collectivités locales, à la sauvegarde et à la mise en valeur du territoire, que ce soit dans les domaines de l'environnement, du patrimoine, de la culture ou de l'animation.

Le maintien de paysages aussi divers qu'authentiques en est une illustration. Le paysage de la Haute Vallée de Chevreuse est en effet une composante fondamentale de son identité, mais aussi un véritable enjeu. Le dossier qui lui est consacré dans ce numéro tente de cerner tout ce que recouvre le terme. L'année 1995 verra d'ailleurs l'aboutissement de l'inventaire des paysages, entrepris à l'échelle du territoire et des 23 communes, et la mise en chantier d'une charte des paysages.

Enfin, on ne peut parler de l'avenir du Parc sans évoquer l'indispensable révision, d'ici fin 1997, de sa charte constitutive. Pour se conformer à l'article 2 du nouveau décret de la loi Paysage relatif aux parcs naturels régionaux, elle devra développer des objectifs encore plus ambitieux et surtout se donner les moyens d'y parvenir. Un lourd travail en perspective, mais combien motivant quand il s'agit de préserver et de mettre en valeur l'identité remarquable de la Haute Vallée de Chevreuse.

Claude Dumond, maire de Dampierre,
président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION CLAUDE DUMOND RÉDACTEUR EN CHEF CHARLES ANTOINE DE FERRIÈRES ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO LAURENT ALBERTI,
LAURENT DELACOUR, ALEXANDRE DELANGE, PASCAL DUBREUIL, CH. A. DE FERRIÈRES, FRANÇOISE HUBARD, MAGALI LAFFONT, CÉCILE LAUNAS, CLAUDE LÉCOURS,
PHOTOS 30/3/4 © FORMAT COMMUNICATION, B. B. © PASCAL DUBREUIL (CHOISET) ET © PHIL CHEVREUSE, pp. 6 à 11 © PHIL CHEVREUSE ET © PHRC/GEARD
DUFRÈSHE (BULLION), AUFFARGIS, ROCHEFORT, © PHIC/CLAIRE SCHREIDER (SONCHAMPI), © PHRC/JRIF - PHOTOCONTACT (LA CELLE-LES-BORDES), © PHRC/J.J. DE
GIVRY - Y. CONTIER (PARCS DAMPIERRE ET CHOISEL, LA MADELEINE, VUE DE CHEVREUSE), © PHRC/DA SILVA (ROUTE DE VALLÉE) ILLUSTRATIONS pp. 3 - 4 ALAIN
FREYTES, p. 12 O.R. CONCEPTION GRAPHIQUE LES GRAPHISTES ASSOCIÉS RÉALISATION FORMAT COMMUNICATION 49 70 75 13 PHOTOGRAVURE TARGA/
IMPRESSION 4 M IMPRESSIONS] MAISON DU PARC CHÂTEAU DE LA MADELEINE, CHEMIN JEAN RACINE, 79 463 CHEVREUSE TEL. 01 30 52 00 09]

à prévoir

Pour les petites vacances des 10-12 ans, le Parc naturel régional propose ses séjours "nature" :

→ "le réveil du printemps"
du 24 au 29 avril 1995

et

→ "la nature en été"
du 26 août au 2 septembre

Renseignements et réservation

à la Maison du Parc, tél 30 52 09 09

Le carnet du Parc

à lire

Les ouvrages de la Fédération des parcs naturels régionaux de France :

→ pour mieux situer les parcs

Une plaquette institutionnelle et deux dépliants de présentation (dont un en anglais) offrent un aperçu de la structure des vingt sept parcs naturels régionaux et de leurs principales missions. Agrémentés de photos et d'une carte localisant chacun des parcs, ils contribuent à la connaissance de ces territoires exceptionnels qu'ils vous incitent à découvrir lors de vos vacances ou même, pour les plus proches, à l'occasion d'un beau week-end.

Ces documents sont disponibles à la Maison du Parc.

Le guide des gîtes Panda

→ L'existence du réseau national des gîtes Panda est officielle depuis octobre 1994. Issu d'un partenariat entre la Fédération des parcs naturels de France, les Gîtes de France et WWF, ce réseau compte déjà cent points d'accueil. Tous situés dans un Parc, ces gîtes offrent la possibilité de séjourner dans un site naturel de qualité présentant un intérêt pour la découverte de la nature. Des équipements d'observation et d'information spécifique sont ainsi mis à la disposition des visiteurs.

Le premier guide Panda vous propose dès maintenant ces cent adresses, précieuses, sans doute, pour préparer vos prochaines vacances...

Pour tous renseignements : Maison des Gîtes de France, tél. 49 70 75 75, ou Minitel 36 15 code Gîtes de France.

à réserver

→ **Votre journée du dimanche 14 mai.**

Le Parc fête cette année ses 10 ans d'existence. Pour marquer l'événement, plusieurs manifestations sont prévues au cours des prochains mois. Première étape de ces festivités : une **grande randonnée découverte** qui se déroulera le **deuxième dimanche de mai**.

Cette balade, organisée autour d'un jeu de piste, se terminera par la remise de nombreux lots. De plus amples informations vous seront fournies par voie de presse et, à partir du mois d'avril, par téléphone au 43 54 36 09 (Fédération française de balades rallyes).

à voir

→ à la **Fondation Coubertin**, entrée gratuite de la Galerie d'exposition et du Jardin des bronzes, pour la **Journée des musées en Yvelines**, le 25 mars 1995, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.

→ au **musée national des Granges de Port-Royal**, exposition "**Philippe de Champaigne et Port-Royal**", du 30 avril au 28 août.

→ à **Châteaufort**, **théâtre de plein air** en juin 1995, aux écuries du Moulin d'Orce, à l'initiative des jeunes Castelfortains (en attendant le tout nouveau Son et Lumière prévu pour 1996...)

les participations du Parc :

→ au **5ème Salon du Francilien**, du 10 au 12 mars, à Paris, Espace Eiffel, quai Branly.

→ au **Salon de la randonnée et des sports de nature**, du 6 au 9 avril, à Paris, Parc des Expositions, porte de Versailles.

chez nos voisins

→ **Loup, reviens-tu ?...** Apparue dans les Vosges l'été dernier, un loup a réveillé de vieilles hantises.

Depuis la nuit des temps, l'homme a peur du loup, ou de l'image qu'il s'en est construite à travers les mythes, les contes, les légendes... Comment vit réellement cet animal si redouté, que mange-t-il, pourquoi hurle-t-il ? Et que sont, où sont les loups aujourd'hui ?

Du 16 janvier au 10 mars 1995, une exposition du **Centre culturel de la Commanderie des Templiers de la Villedieu** (entrée gratuite ; ouvert de 14 h à 18 h du lundi au samedi, sauf fêtes).

CD 58, 78 990 Élancourt. Tél: 30 50 51 70

→ Ouvert au public depuis octobre 1994, le **moulin de la Villeneuve**, à St-Arnoult-en-Yvelines, abrite en ses beaux murs restaurés du Xlle siècle les **manuscrits, collections et objets quotidiens d'Elsa Triolet et Louis Aragon** qui l'habitèrent presque trente ans.

Route de Villeneuve, St-Arnoult-en-Yvelines.
Tél: 30 41 20 15

Hommes et femmes du paysage

→ La parole à Alain Freytet, paysagiste

VOUS L'AVEZ SANS DOUTE CROISÉ SUR LES CHEMINS DU PARC, RAMASSANT DES CHAMPIGNONS OU, SON BLOC À LA MAIN, "CROQUANT LE MOTIF". SORTI DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DU PAYSAGE DE VERSAILLES* EN 1985, IL Y RETOURNE EN 1986, COMME PROFESSEUR. AVEC, À 33 ANS, DÉJÀ UNE BELLE CARRIÈRE DERRIÈRE - ET DEVANT - LUI : PAYSAGISTE LIBÉRAL, IL EST AUSSI PAYSAGISTE CONSEIL AUPRÈS DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE LA NIÈVRE, ENSEIGNANT, ET AUTEUR (AVEC ALAIN MAZAS) DE L'ATLAS DES PAYS ET PAYSAGES DES YVELINES». **INTERVIEW**

→ *Monsieur Freytet, votre ouvrage établit, dès le titre, un lien entre pays et paysage. Pourquoi ?*



On a souvent tendance à confondre "pays" et "paysage", alors qu'il y a des différences notables.

Le paysage, c'est ce qu'on pourrait qualifier de "visage du pays". Les paysages ne sont pas les espaces concrets du pays lui-même, mais la relation sensible que nous entretenons avec ce pays, une relation personnelle, subjective, mais aussi collective. Ce n'est pas pour rien que l'on s'accorde à dire «voilà un beau paysage» : si on s'entend sur la valeur d'un site qui fait naître l'émotion chez un grand nombre d'entre nous, c'est bien qu'il existe une culture commune du paysage. A nous alors d'essayer de comprendre quelle est cette culture pour mieux cerner le regard que l'on porte sur le pays et sur ses qualités, comme sur les agressions dont il est l'objet.

La France est riche de ses pays. Quand on la traverse, tous les 10, 20 ou 40 kilomètres, les structures, les ambiances changent, les routes, les constructions sont un peu différentes, l'accent des gens n'est plus le même : on a changé de "pays".

Notre atlas répondait à une demande du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) des Yvelines pour traiter des paysages sur l'ensemble d'un département. A cette échelle et à cette époque, aucune méthodologie n'existait. C'est pourquoi nous avons abordé cette étude en utilisant le concept de "pays", en cherchant à savoir comment les gens parlaient de leur pays, de leur site, et notamment dans le Parc naturel régional. Nous ne sommes pas partis des limites communales, administratives, mais de celles, très floues, des pays et des sites.

→ *Quelle relation faites-vous entre les études paysagères du Parc et votre travail pour l'Atlas ?*



Nous sommes ici en Hurepoix, une entité culturelle dont le cœur correspond assez bien aux limites du Parc naturel régional. Ce qui fait son identité ? Une alternance très marquée de plateaux et de vallées, avec des contrastes que l'on retrouve rarement en Ile-de-France. Les vallées ont une échelle très intime, tout y est très soigné... Les sites qui les composent sont suffisamment forts et appréciés pour ne pas faire l'objet de transformations catastrophiques du point de vue du paysage. Au-delà, ce

sont les plateaux ; ce sont eux qui, par contraste, font apparaître les vallées aussi fines, intimes, et précieuses. Ces plateaux proposent des paysages d'une qualité remarquable, la relation au ciel et aux météores y est étonnante, il y a des jeux d'apparition des lisières, on voit la terre jusqu'à l'horizon... Mais, parce que c'est plat, parce qu'il y a ces grandes lignes électriques, finalement très à l'échelle du plateau - un pylône dans une vallée rompt complètement l'échelle du site ; là-haut, ces lignes qui filent jusqu'à l'horizon participent à l'ampleur du paysage -, ces plateaux très forts, avec leurs fermes comme des îles, sont en fait très fragiles. Les habitants ne se rendent pas toujours compte de l'importance des paysages du plateau ; ils sont d'un abord plus difficile. Leur qualité tient aussi à leur dimension : on traverse pendant 3 kilomètres un espace tout plat et, d'un seul coup, on descend, on dégringole dans une vallée, et c'est un peu l'oasis. Ce sont ces contrastes qui fondent l'identité du Hurepoix ; il faut absolument les préserver.

J'en reviens à votre question. Toute notre cartographie a été faite au 100 000e (1cm = 1m) : la reconnaissance, l'analyse et les propositions. Pour prolonger les réflexions, les pistes ouvertes dans cet atlas, il faut plonger dans une échelle qui se rapproche du 25000, voire du 10000 ou du 5000e... Et ça, c'est un peu le rôle de l'Inventaire des paysages et du patrimoine qu'a lancé le Parc sur son territoire. J'espère que nos pistes ont pu être prolongées avec un regard plus pointu sur cet ensemble de communes.

Ce que j'espère aussi, c'est que l'Atlas aide à situer dans leur contexte paysager les projets souvent très ponctuels soumis aux architectes et paysagistes du service départemental de l'architecture (SDA) ou du CAUE, afin de les mettre en relation avec le "pays", avec les sites, avec d'autres projets... Une autre application de cet atlas, c'est la vulgarisation, "l'alphabétisation" au paysage, c'est-à-dire avant toute chose, apprendre à le regarder, à le décrire et à l'apprécier. Cette culture du paysage des Yvelines pourrait aboutir à une mise en place d'une véritable pédagogie du paysage, notamment auprès des élus.

→ *Ce sont eux, surtout, vos commanditaires ?*



Oui. Certains paysagistes travaillent régulièrement avec des particuliers ; nous, très peu... sauf pour des aménagements spéciaux, de carrières, d'espaces semi-publics... Nous travaillons surtout pour les communes, le département ou des syndicats intercommunaux, et nos missions vont du schéma directeur paysager à l'aménagement d'une place, aux abords d'une vieille église... Souvent nous répondons à une demande, non de façon littérale, mais raisonnée... et il nous arrive souvent de mettre en cause cette demande.

Un maire, par exemple, nous appelle en disant : « sur ce terrain, je voudrais trois tennis, deux mini-golfs, et aussi des jeux pour les enfants... ». Très vite, on se rend compte que s'il est possible, physiquement, de tout mettre, la qualité des lieux sera annihilée parce qu'on aura tout rempli. Pas à pas, simplement en décrivant la qualité des lieux, leur in-

* Deux écoles, l'une à Versailles, l'autre à Bordeaux, forment en quatre ans des paysagistes diplômés par le gouvernement, des DPLG (les étudiants intègrent à bac + 2).

sertion dans un site et leur histoire, en montrant qu'il existe d'autres possibilités, on réussit souvent à modifier cette demande. On agit sur la localisation, le dimensionnement, et parfois la nature même du projet.

Par exemple, en tant que paysagiste-conseil auprès de la DDE de la Nièvre et dans le cadre de projets, je participe à l'élaboration de programmes particuliers, notamment routiers. Dans ce cas, le paysagiste n'intervient plus simplement pour planter, mais également pour traiter les morphologies de talus, proposer des modèles de terre qui permettent une vraisemblance naturelle... Plus en amont encore, il peut agir sur le choix du tracé même, la définition et le choix des variantes. C'est aussi mon rôle d'essayer d'initier ce nouvel apport du paysagiste. Cela devient alors très intéressant.

→ *Routes et paysages semblent à beaucoup anti-nomiques. Comment pouvez-vous faire progresser et l'insertion des unes et la qualité des autres ?*



On réfléchit par exemple pour déterminer à quelle distance faire passer la route, au juste éloignement qui permet à la fois d'avoir une perception d'un village et de lui éviter les nuisances phoniques. Dès que l'on s'approche trop près d'un village, on prend des "mesures anti-bruit", on met en place un merlon, un mur, et c'est une catastrophe du point de vue du paysage : l'automobiliste ne voit plus rien des sites qu'il traverse. Pourtant, quand on pense à une belle route, c'est une route qui montre les pays, une route "en vert" sur les cartes... Il faut faire en sorte que les routes actuelles parlent du paysage, parlent le langage précis du relief, avec le phrasé de la végétation locale... La route n'est pas un objet en soi, elle participe du paysage et elle doit faire extrêmement attention aux enchaînements des différents motifs du paysage : un pont, une haie, un chemin... Ainsi le pont est un motif très fort, plutôt que de mettre une "buse-matière" qui transforme la rivière en égout (qu'est-ce qui peut sortir d'une buse sinon des eaux usées ?), montrons que là, il se passe quelque chose, que le nom du ruisseau soit marqué, que la rambarde laisse voir ce que l'on traverse... Car qui parle le mieux de la géographie d'un pays qu'un ruisseau ? Quand on passe le Rhodan, on remonte en pensée vers la source, on pressent, en aval, la confluence avec la Mérentaise... C'est une très belle façon de parler par l'imaginaire des sites que l'on a traversés ou que l'on est susceptible d'aller découvrir. C'est aussi une très belle invitation à la promenade. La route, c'est aussi ça : une invitation au voyage.

→ *Et pour un lotissement, ou un terrain privé ?*



La question n'est plus de savoir si, pour que ce lotissement soit joli, on met une haie vive autour, mais bien plutôt de savoir s'il faut laisser ce lotissement ici, ou le situer là, ou là ? Lorsque le lotissement est localisé – le paysagiste, avec la nouvelle loi sur le plan d'occupation des sols, sera de plus en plus amené à participer à l'élaboration de ces documents d'urbanisme –, il convient de réfléchir au dimensionnement des parcelles, à leur forme, à celle de la voirie.

Pour le terrain d'un particulier, nous pourrions intervenir, mais très souvent, c'est le rôle des paysagistes du CAUE qui sont là pour conseiller, montrer quels sont les moyens à mettre en œuvre pour être le plus juste possible par rapport au lieu. Quelle que soit l'échelle, le problème est le même : aménager un espace dans le respect d'un site, d'un contexte.

→ *Si vous aviez un unique message à faire passer, quel serait-il ?*



Il y en a trente six ! Le principal, c'est que **le terrain sur lequel on va travailler n'est jamais une page blanche**, pas plus les plateaux, dont les terrains plats "appellent" plus souvent le lotissement, que les vallées. Il existe des choses sur ces plateaux, des fermes, des remises, des lisières forestières, dans le passé souvent annoncées par des vergers – il y a peut-être là une piste pour que ces plateaux ou ces franges retrouvent une qualité, un soin que l'on a tendance à délaissier.

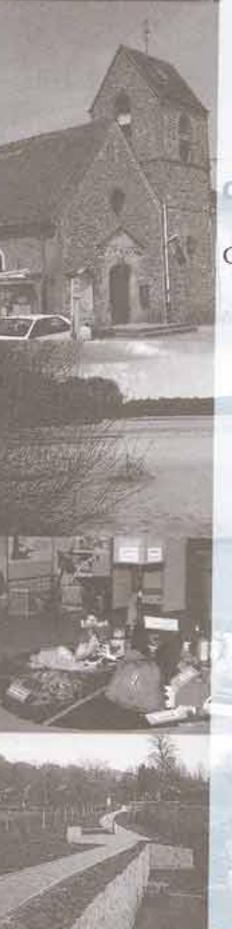
Ensuite, systématiquement, **il faut passer du temps à observer, à s'imprégner des lieux**. Même si le site paraît difficile, dégradé, il faut regarder ce qui, dans ce site, peut motiver telle idée, telle symbolique, telle forme. Réfléchir avant d'agir, non pour être prisonnier de l'existant, mais pour agir en fonction de lui et avec lui. Cela ne veut pas dire avoir une démarche conservatrice, où tout doit être mis sous cloche. Il y a, par exemple, sur le plateau de St-Quentin-en-Yvelines des architectures très modernes mais qui sont issues des qualités du plateau. Cela veut dire aussi agir en terme de continuité et d'enchaînement. Un mur ancien ne sera pas détruit ou cassé, on essaiera de le terminer, de le prolonger, un chemin sera poursuivi...

Enfin, **il faut veiller à préserver la lisibilité du paysage**. Dans ces petites vallées, on sent très fort les effets du cloisonnement. Près de La Celle-les-Bordes, où je vis, une propriété tronque pratiquement une partie de la vallée de l'Aulne. On l'a ceinte d'une haie de thuyas et on a ainsi interdit la lisibilité du site. La personne à l'intérieur est certainement très bien, elle a son propre site, son "parc", mais c'est une catastrophe du point de vue du promeneur et de l'automobiliste. Car la qualité d'un paysage tient à sa lisibilité : c'est ainsi que l'on perçoit la logique d'implantation humaine par rapport au modèle, et comment se combinent les différents motifs du relief, de la végétation, de l'eau et du bâti. Si on ne permet plus cette lisibilité simplement en mettant une haie ou un merlon anti-bruit, où est le paysage ? Il n'est ni dans la jardinière qui banalise tant d'entrées de villages, ni dans les petites fleurs ou les buissons fleuris dont on parsème les talus... Le paysage est autre part, il est dans cette perception de l'histoire, de la culture, des légendes, des dynamiques naturelles, des implantations anciennes, des implantations modernes qui viennent s'y greffer. De pouvoir, par exemple, faire à l'intérieur d'un vieux château comme celui de la Madeleine des constructions modernes comme celles de la Maison du Parc, cela montre bien qu'une greffe moderne, à l'intérieur même d'un complexe historique, est possible. Et ça se passe très bien.

Propos recueillis par Claude Lecorps



ACTUALITÉS



Travaux et les circuits

dans le Parc

TOURISME

ITYS, à votre service

Nom : ITYS, Informations Touristiques en Yvelines du Sud. Taille : 1m60 x 0m90. Couleur: blanche. Fonction : borne d'information interactive. Les parents d'ITYS –le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le Centre d'études zootechniques (CEZ) de Rambouillet et le Syndicat d'études et de programmation du Pays d'Yveline (SEPPY) – n'en sont pas peu fiers. Installée à la Maison du Parc à Chevreuse, à l'Office de tourisme de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, au SEPPY et à la Bergerie nationale de Rambouillet, ITYS, par sa facilité d'accès, contribuera à la connaissance de notre patrimoine naturel et culturel.

Demandez, et ITYS se mettra en quatre pour faciliter le bon déroulement de votre séjour dans la région. Vous recherchez un restaurant ? un hôtel ? un renseignement d'ordre historique ? Effleurez du doigt l'écran, ITYS répondra à vos attentes de la façon la plus précise. Son sommaire vous ouvre aussi bien les activités de loisirs que l'agriculture, les randonnées, le patrimoine, la faune, la flore... Et en prime, elle vous offre illustrations et cartes en couleur.

Une réalisation rendue possible grâce au concours financier du département, de la région et du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

dans les communes

COLLECTE SÉLECTIVE

Bonnelles prépare le "0 déchet"

Poubelles bleues, opération kangourou, déchetterie, compostage à domicile, les Bonnellois savent tout désormais de la future collecte sélective des ordures ménagères, grâce à l'exposition complète et "concrète" organisée par leur commune avec le soutien du SICTOM de Rambouillet et du Parc naturel régional.

A cette occasion, de nombreux habitants se sont portés volontaires pour utiliser un composteur individuel que leur a remis le SICTOM. Tontes de gazon, tailles de haies, déchets de cuisine fournissent 25% du contenu des poubelles ménagères en Ile-de-France. En incitant à recycler ces végétaux, la commune espère voir le tonnage de ses ordures diminuer. Allié aux autres collectes sélectives, ce procédé réduirait les quantités de déchets à incinérer, tout en fournissant aux

RANDONNÉE PÉDESTRE

trois nouveaux circuits ouverts

Ils s'ajoutent aux dix-huit déjà balisés par le Parc et se situent principalement sur la commune de **Vieille-Eglise** (mais aussi sur Auffargis et Rambouillet), totalisant 17 km de linéaire.

Le circuit de "l'aqueduc" propose 2 h 30 de promenade le long des étangs et rigoles et dans le bois des Vindrins.

Celui de "Vieille-Eglise" offre 1 h 45 de promenade dans le village et sur la plaine.

Celui de "l'étang de la Tour" enfin, d'une durée de 1h30, permet de découvrir l'étang et les rigoles, le village de Vieille-Eglise ainsi que les forêts alentour.

PATRIMOINE RURAL

objets inanimés...

Moule à sel, sabots à guêtres de tanneur, cartes à jouer de bistrot, pompe à eau du Pavillon de chasse Rothschild...

L'énumération ne s'arrête pas là. C'est une centaine d'objets ethnographiques, à coup sûr doté d'une âme et patiemment rassemblés par une habitante d'Auffargis, Madame Szamania, que vient d'acquérir le Syndicat mixte du Parc, à l'occasion de l'inventaire Patrimoine (toujours en cours). Ils viennent enrichir les collections que constitue le Parc sur le thème de la vie rurale.

PROTECTION DE LA NATURE

Le Parc souhaite faire de 1995 "l'année de la chouette"... Pourquoi ?

Pour le savoir, pour participer peut-être aux actions qu'il engage, volez à la page 12 !

utilisateurs assidus un engrais naturel de première qualité. Le soutien du Parc à cette expérience pilote s'inscrit dans une réflexion sur la fermeture des décharges... prévue par la loi en 2002. Autant dire pour demain !

CONTRAT DE RIVIÈRE

Châteaufort soigne ses berges

Celles du lavoir offrent désormais une aire de promenade fort agréable. Lancés par la commune, désireuse de rendre la Mérentaise accessible au public du lavoir au moulin d'Orce, et réalisés avec le concours financier du Parc, ces travaux s'inscrivent dans le cadre du contrat de rivière qui prévoit, outre la réhabilitation des cours d'eau, la mise en valeur et l'agrément de leurs berges.

Complétant la restauration qu'a connue le lavoir l'hiver dernier, la création d'un chemin et la pose d'un mobilier constituent la première phase de cette opération, à laquelle le Parc a également apporté son appui technique.

→ p a y s a g e

DOSSIER

u n e r e l a t i o n

Prestigieux ou simples, les paysages parlent du territoire. C'est par eux que nous l'identifions : ils sont en quelque sorte son visage. Un visage dont les traits sont sensibles au passage des ans et, surtout, à nos interventions.

C'est pourquoi il convient de porter sur eux un regard attentif, un regard de gestionnaire : que deviendront-ils ? Faut-il les préserver tels quels, les faire évoluer vers un état plus proche de notre sensibilité, ou envisager, à l'opposé, de les recréer entièrement en adoptant une démarche contemporaine ?

les paysages du Parc en huit caractéristiques

1. des paysages variés et contrastés où domine la forêt

* 44% de la superficie du Parc – environ 29 000 ha – sont occupés par des bois, 37% par des terres labourées, 5% par des surfaces en herbe, et 6% par l'urbanisation.

2. un relief accidenté au nord, légèrement vallonné au sud

3. une eau partout présente, mais peu visible

Reliefs et modes d'occupation des sols confèrent aux paysages du Parc naturel régional son heureuse diversité. Ses caractéristiques naturelles présentent de forts contrastes : les plaines céréalières y alternent avec des sites encaissés ou vallonnés, non loin d'imposantes forêts. L'occupation humaine du territoire* révèle elle aussi ces oppositions. Lotissements et ensembles résidentiels récents côtoient de vieux villages traditionnels. Ces aménagements conduisent à des juxtapositions de lieux où la nature apparaît soignée et "maîtrisée", à côté d'endroits plus sauvages.

La variété de ces paysages se traduit par des effets de surprise dus à l'absence de transition entre les différents sites.

Le nord du Parc se caractérise par un relief très marqué. La succession de plateaux et d'étroites vallées encaissées modèle des paysages multiples. Aux vallées "secrètes" s'opposent des plateaux agricoles qui s'offrent à notre regard dans leur totalité.

Le sud du Parc est moins marqué et plus vallonné. Les vues sont plus larges et lointaines. Les points de vue permettant une vision panoramique s'avèrent cependant peu nombreux. Quelques sites peuvent être mentionnés : la carrière de la Belette sur la vallée des Vaux de Cernay, les remparts du château de la Madeleine sur les vallées de l'Yvette et d'Ecosse-Bouton et, à Lévis-Saint-Nom, sur la vallée de l'Yvette.

Parcourant une nature très verte et foisonnante, rivières, ruisseaux, rus ou étangs restent très discrets. Si les étangs sont peu nombreux, les cours d'eau quant à eux, sillonnent tout le Parc.

En donnant leur nom à de nombreux lieux-dits, les mares ont ponctué le territoire. Quasiment absentes aujourd'hui des plateaux agricoles, elles constituent néanmoins des





4 *la* **une végétation
omniprésente
et aux formes
multiples**

ci-dessus, de haut en bas :
Maincourt, la roselière ;
Dampierre, la vallée de l'Yvette ;
Saint-Lambert-des-Bois, la prairie
de la Gravelle ;
Bullion, agriculture et lisière
forestière ;
Cernay, l'étang ;
Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
l'Yvette ;
Sonchamp, remises sur le plateau .

12
7

5 *la* **les paysages,
reflets
de l'évolution
des modes de vie**

ci-dessous :
Saint-Rémy-lès-Chevreuse, lotisse-
ment du Rhodon ;
Le Mesnil-Saint-Denis.



6 *la* **l'espace intime
privilegié**

7 *la* **des lieux
prestigieux**

éléments de diversité et de repère. Les marais et roselières, nés de la rencontre de l'eau et de la terre, non seulement enrichissent la diversité des paysages mais sont également des zones refuges d'une faune et d'une flore variées. Cette eau, enfin, apparaît à travers des éléments de notre patrimoine. Lavoirs, abreuvoirs, fontaines et puits enrichissent nos paysages de leur histoire.

La forêt est l'une des composantes primordiales des paysages du Parc. Près de la moitié de la superficie de notre territoire est boisée. Si elle nous semble uniforme, on rencontre plusieurs types de forêts : forêt claire, dense, humide, impénétrable, etc. Autant d'aspects qui révèlent la diversité écologique de notre forêt.

Dans les vallées, des îlots de nature "sauvage" se caractérisent par un foisonnement végétal dense et spontané qui contraste avec une nature "jardinée" et maîtrisée par les habitants.

Les plateaux agricoles, plus dépouillés, n'offrent aux regards que quelques bosquets.

La forêt, bien que très présente, ne doit pourtant pas cacher l'arbre. Nombreux sont ceux qui, isolés, ponctuent des paysages plus sobres : chênes, châtaigniers, poiriers sont, en effet, des familiers de notre Parc (ci-contre).....

Les paysages témoignent, au sein du Parc, d'une évolution que connaissent de nombreuses régions : une ruralité qui s'efface progressivement face à un caractère résidentiel qui s'affirme continuellement.

Les traces rurales sont particulièrement visibles dans les hameaux où l'activité agricole se maintient.

Le caractère résidentiel, lui, s'installe par le biais des implantations de maisons, en rupture avec la tradition.

Changement de style, pelouses impeccables cernées de haies de thuyas comptent parmi les signes de cette résidentialité croissante. La ruralité est revendiquée comme lieu de tranquillité et d'authenticité, cadre de vie où la priorité est donnée à la protection de l'espace privé.

Haies, murs, clôtures, sont autant de signes qui marquent le repli sur l'espace intime. Ce repli prévaut aussi bien pour de grands domaines que pour des habitations particulières.

La végétation occupe une place importante dans le mode de fermeture des propriétés. Le choix des végétaux devient révélateur de la relation que les habitants souhaitent entretenir avec l'extérieur : haies taillées ou foisonnantes, essences variées ou opaques marquent le territoire par-delà leur fonction d'isolation.

Dans les structures d'implantations anciennes, ce sont des murs, parfois très longs, qui témoignent de cette volonté de se préserver des regards extérieurs. L'implantation en retrait dans la parcelle et sans mitoyenneté avec d'autres constructions exprime la même tendance.

Imprégnée d'histoire, la partie nord du Parc est indissociablement liée à une "marque" de prestige qui s'attache au nom de "vallée de Chevreuse". Les noms que l'on rencontre sur les panneaux de nos routes sont liés à l'histoire de France et la renommée des lieux se réfère à l'histoire philosophique, littéraire et artistique. Il semble d'ailleurs que le vocable et l'origine de l'attrait actuel de ces vallées soient liés aux peintres de Cernay-la-Ville.

e s , i n t i m e a v e c l e

8 entre tradition
et modernité:
des villages
ambivalents

Ce passé se manifeste par de nombreuses traces physiques et bâties. Manoirs, domaines, petits châteaux, maisons de maître, flanqués de murs et de jardins imposants, se distinguent dans toutes les vallées du nord du Parc. Tous ces éléments ont contribué à faire de notre territoire un lieu prisé, attirant une population urbaine, venue d'abord pour l'agrément d'un dimanche, ensuite pour y résider. Le label "vallée de Chevreuse" se doit donc aujourd'hui de se conformer à l'image de refuge et de tradition que représentent ses villages et sa campagne.

Symbole du caractère rural et traditionnel du Parc, les villages occupent une place prépondérante dans nos paysages. Nichés dans la végétation, on les repère facilement à leur clocher qui domine les habitations, en meulière pour les plus anciennes.

Au nord du Parc, c'est l'enduit dit de "rocaillage" qui caractérise l'habitat bourgeois du XIXe siècle. Au sud, les communes se distinguent par l'emploi du grès. Alors que dans le nord, il est réservé à des usages particuliers – chaînage, contrefort, etc –, au sud, il sert à édifier des murs complets.

Face aux impératifs de la modernisation, ces villages perdent néanmoins de leur singularité. A côté des noyaux anciens sont apparues des extensions pavillonnaires. Cette cohabitation plus ou moins réussie accentue l'impression de juxtaposition et de rupture.

Cette évolution pose le problème de l'intégration à un modèle traditionnel régional qui s'adapte aussi aux tendances contemporaines. A trop vouloir imiter l'ancien, ne risque-t-on pas d'assister à la prépondérance d'un style sans originalité propre qui ne renvoie ni au passé, ni au présent ?



des arbres "remarquables"

Ils sont si familiers à notre regard que, parfois, nous ne les voyons plus ; ils n'en sont pas moins des motifs essentiels des paysages du Parc. Si derrière l'arbre se dessine le plus souvent une forêt, bien des arbres isolés ponctuent le territoire.

Ces arbres dits "remarquables" peuvent l'être à plusieurs titres. Par leur aspect physique : exemplaire unique



ou exceptionnelle (taille, grosseur), atrophie ou curiosité (tronc double ou creux). Par la place que l'homme leur a conférée dans son milieu et dans son histoire : certains sont reconnus comme de véritables points de repère, aux limites de communes ou de parcelles, aux croisements de routes ; d'autres ont marqué le temps de leur présence, commémorant un événement, une personne ou un monument disparu ; parties intégrantes des traditions populaires, d'autres enfin témoignent de cultes anciens.

Caractéristiques physiques ou références humaines – les deux parfois – font de ces arbres des individus uniques et, par là-même, dignes d'attention et de protection. C'est dans cette optique que les journées de l'Environnement qui se sont déroulées en 1994 du 5 au 10 juin, ont été l'occasion de lancer un inventaire des arbres remarquables. Réalisé avec l'aide de l'Union des amis du Parc, ce recensement préparera la mise en valeur de ce patrimoine.

A titre d'exemples, citons trois opérations lancées lors de ces journées : à Saint-Lambert-des-Bois, des saules de la prairie de la Gravelle ont été replantés pour remplacer les anciens en mauvais état ; au carrefour de la Brosse, un poirier de plus de cinquante ans a été débarrassé du lierre qui l'envahissait, grâce à l'intervention de la DDE ; à Choisel, a été proposé le classement de l'alignement des vieux poiriers de la Filiolère.



ci-dessus, de haut en bas :
Rochefort-en-Yvelines ;
La Celle-les-Bordes ;
Dampierre, hameau de
Fourcherolle.



ci-dessous, de gauche à droite :
parcs de Dampierre
et de Choisel.

Parcs et jardins

un patrimoine paysager ?

Qu'en est-il des parcs et jardins lorsque l'on fait référence aux paysages ?

Il y a les jardins historiques de réputation nationale comme celui de Dampierre créé par Le Nôtre.

Il y a aussi les jardins modernes que l'on va visiter comme celui de Monsieur Rudkin au Mesnil-Saint-Denis. Ou ceux plus confidentiels, comme celui réalisé par Monsieur de Bryas aux Mauvières, à Saint-Forget.

N'oublions pas des jardins plus modestes créés dans l'esprit de la grande tradition comme ce jardin "à l'anglaise" qui abrite la Maison de Fer à Dampierre.

Enfin, à côté de tous ces jardins "nobles", il existe des jardins peu considérés ou même oubliés. Ils sont pourtant nombreux. Souvent, ils se replient derrière des murs ou des haies. C'est pourquoi, malgré leur nombre, ils restent ignorés car invisibles. Parmi eux, on compte tout d'abord les jardins d'agrément. Leur aspect change en fonction du statut social et de l'âge du propriétaire. Le jardin aménagé par un "habitant paysagiste" à l'aide d'objets – minéraux, sculptures, parties peintes... – est un cas rare dans le Parc car œuvre, en général, d'un habitant modeste. Peuvent également faire partie de cette catégorie les potagers, voire les jardins ouvriers, tous deux en voie de disparition.

Enfin, il y a les prés vergers qui subsistent encore à proximité des fermes ou des agglomérations.

Chacun de ces jardins a son rôle à jouer, dans la mosaïque des paysages par sa qualité plastique, et dans la mémoire de notre territoire par le message historique et culturel qu'il véhicule.

t e r r i t o i r e

l'inventaire des paysages finalité et méthode

Sauvegarde, gestion
et mise en valeur des paysages :
trois des tâches du Parc,
pour lesquelles il a besoin d'outils.
L'inventaire est l'un de ces outils.

Il a pour but de reconnaître
les caractéristiques, les particularismes
et les facteurs d'évolution des paysages.

Aide à la décision,
il permettra, à terme, de dégager
des priorités.

Pour aller plus loin,
il devra également faire des propositions
pour que les paysages soient
pris en compte dans les documents
de planification (POS)

et lors d'opérations d'aménagement.

L'originalité de cet inventaire,
dont la démarche s'inscrit
dans le projet de révision de
la charte constitutive du Parc,
est de tenir pour essentiels
l'avis, les besoins et les représentations
des habitants de ce territoire.

La population a donc été consultée
afin qu'elle puisse elle aussi y adhérer
en tant qu'actrice.

12

10

l'architecture s'insère dans le paysage

L'aménagement du territoire et l'évolution de notre patrimoine paysager se font aussi par la construction et la réhabilitation de bâtiments "uniques". A ce titre, l'exemple de la Maison du Parc illustre bien les adaptations possibles aux besoins actuels, dans le respect d'un site remarquable, mais sans concession au passéisme.

Pièce maîtresse de l'architecture du Haut Moyen Age, le château comporte un système d'enclos imposé par le contexte historique :

- choix d'un site géographique permettant d'observer une grande partie du territoire ;
- mise en place d'une première enceinte assurant le contrôle et la protection du bourg de Chevreuse ;
- installation d'une seconde enceinte formant une aire d'activités protégée ;
- construction sur cette aire d'un bâti-

architecture moderne et de bâtiments construits du XI^e au XIV^e siècles surprend parfois et interpelle ceux qui viennent fouler ce site médiéval.

Lancé en 1987 par le département des Yvelines, le programme de construction devait répondre à des enjeux architecturaux précis. Afin de préserver la silhouette de la forteresse, la création de la Maison du Parc a été voulue comme une dilatation du second mur d'enceinte et non comme un bâtiment à part entière, isolé.

Le faible nombre de fenêtres et leur étroitesse s'expliquaient jadis par les difficultés propres aux techniques constructives et par la vocation défensive du site. Le projet contemporain a pris en compte cette caractéristique en l'exprimant grâce aux possibilités du béton (recouvert partout où il aurait été visible par le matériau tradition-



ment à la fois habitation, symbole du pouvoir féodal et ultime défense : le donjon.

Assis sur un promontoire dominant les deux vallées de l'Yvette et de l'Écosse-Bouton, le château prolonge ainsi le relief, lui donne toute sa force.

Au sein de cet ensemble se situe aujourd'hui la Maison du parc. Appréciée ou contestée, son architecture ne laisse pas indifférent. Cette association d'une

nel, la meulière). C'est ainsi que les ouvertures nouvelles n'apparaissent pas uniquement sous forme de "trous" mais aussi comme des meurtrières ou de hautes breches.

Tout comme le château initial, l'adjonction contemporaine présente une architecture de la masse et un jeu simple des volumes qui met en valeur le château, dépassant les limites d'une réhabilitation pastiche.



ci-dessus :
route de vallée,
route de plateau.



la route parle du paysage

de l'ancien chemin stabilisé inscrit de tous temps dans la trame du paysage à la route fonctionnelle encore soumise au relief ou à l'autoroute qui rompt avec ces contraintes mais dévoile de vastes paysages, la route est une composante majeure de nos paysages

Lorsqu'on aménage, on "fait" du paysage. Reste à savoir si ce paysage nouveau est bien reçu, et pour quelles raisons? Si elle est utile, la nouveauté est considérée, à ce titre, avec bienveillance.

Prenons l'exemple des routes, symbole de la modernité de nos sociétés et lieux de nombreux aménagements.

→ La route est patrimoniale lorsqu'elle devient lieu de création et de référence esthétique comme les routes des Carneaux à Bullion et des Bordes à la Celle. Née de la simple stabilisation des anciens chemins, la route cherche la pente la plus faible, en faisant corps avec le terrain et en ne requérant qu'un minimum d'aménagements (bordures, peintures, panneaux...).

→ La route est fonctionnelle lorsqu'elle cherche à résoudre des nuisances, à fluidifier la circulation, comme c'est le cas pour la départementale 24 de Cernay à Limours.

Dans ce type de réalisation, le consensus sur l'intervention est généralement obtenu, ce qui n'empêche évidemment pas de soulever quelques questions. La fluidité n'appelle-t-elle pas de nouveaux flux? Le nouvel espace est-il rural ou urbain? Les nouveaux regards sur l'espace n'incitent-ils pas à modifier notre façon d'aménager? Faut-il essayer de maintenir l'esprit ancien ou se situer en rupture?

→ La route est moderne lorsqu'elle rompt radicalement avec la tradition. Ainsi en est-il de l'autoroute A10 dont la venue crée, pour certains, une rupture bénéfique. Cordon ombilical avec la capitale, elle offre des points de vue panoramiques sur le paysage (Longvilliers, vallée de la Remarde, Rochefort...). Elle joue aussi un rôle valorisant lorsque Longvilliers voit son nom associé à celui du péage. Mais sa venue impose en même temps une rupture négative: séparation en deux du territoire, nuisance sonore...

L'autoroute, serpent moderne, n'a pas fini de déchaîner les passions. En tout état de cause, elle est devenue une composante du patrimoine paysager.

Les 4 saisons de la nature

Romances au cœur de l'hiver

L'hiver s'est installé sur la forêt, les nuits sont interminables. La neige enveloppe le paysage d'un tapis laiteux. Orion couvre la voûte céleste de son berceau d'étoiles et la lune perchée nous renvoie ses rayons d'argent.

De son refuge hivernal, un écureuil observe à la dérobée une chevrette qui veille sous un sapin enluminé par le givre. Engourdie par la fraîcheur rude de l'hiver, elle porte un embryon, fécondé depuis l'été, qui débute son développement frileusement; il ne verra le jour qu'en mai, sous des cieux plus cléments.

Non loin de là, une salamandre tachetée, trompée par le redoux apporté par la neige, tente de rejoindre sa mare de reproduction pour y pondre. Elle glisse étrangement ses couleurs vives et chaudes sur la neige immaculée.

Installée au faite d'un vieux chêne, une chouette hulotte mâle entonne au cœur de la nuit son chant nuptial. Elle se tient immobile, fixant l'obscurité de ses grands yeux sombres. Dame hulotte lui lance en écho un cri perçant entrecoupé de silences codés. Romances et moments de calme se succèdent tour à tour, semblables à un langage confidentiel.

Ce soir, les chats-huants vont bercer la nuit bleue de leur hymen. Madame Hulotte pondra avant l'équinoxe de printemps. Son chanteur galant veillera encore quelques temps, en père protecteur qu'il sera devenu, sur sa progéniture céleste.

La neige tourbillonne, engloutissant le décor forestier de sa lourde pâleur, éclairé par la lune blafarde de janvier. Un cri rauque et larmoyant retentit dans la pénombre: c'est la renarde mutine qui, dans son ultime plainte, invite son compagnon à la rejoindre. Une forte odeur musquée imprègne les sous-bois et les bosquets glacés. La complainte amoureuse de la renarde résonne comme un appel à la faveur de la nuit.

Tel un seigneur des ténèbres, un renard roux paré de son pelage d'hiver s'approche de la dame de ses pensées. Elle l'observe à la dérobée, pointant vers lui son long museau effilé, le frôlant avec dévotion.

La ronde des noces commence par une série d'invites grimaçantes et de plaintes sourdes. Ils regagnent leur terrier majestueusement, museau contre museau. Des glapissements et des plaintes assourdies s'échappent de leur chambre d'amour...

Un concert insolite résonne alors dans le froid de l'hiver, mêlant la mélodie des hulottes perchées aux cris rauques des renards dans leur tanière. Une clameur ardente réchauffe la nuit hivernale, habitée soudain d'une étrange sérénité... Les bruisantes nuits d'hiver préparent le printemps de la forêt.

1995, l'année de la chouette

C'est du moins le souhait du Parc, qui voit avec regret diminuer les effectifs de l'une des quatre espèces de rapaces nocturnes qui vivent sur son territoire: ceux de la chouette chevêche. Hôte des paysages ouverts, des prairies rases parsemées de grands arbres fruitiers, sa survie passe par la préservation de son habitat. Et celui-ci résiste mal à l'arasement des haies, à l'abattage des arbres creux et des fruitiers, à l'augmentation du trafic routier...

C'est pourquoi le Parc se prépare à faire de 1995, "l'année de la chouette". Protection, meilleure connaissance et sensibilisation constitueront les grands axes de cette opération qui débutera par un recensement de la population nicheuse dans les 23 communes du Parc (en collaboration avec Bonnelles Nature et le Centre ornithologique d'Ile-de-France). Les observations, basées sur l'écoute nocturne, permettront de cartographier les sites où vivent encore ces oiseaux et d'orienter les mesures de sauvegarde (protection de vieux arbres, pose de nichoirs...). Le Parc aura besoin pour ce faire de l'aide de ses habitants, en particulier, des propriétaires de terrains qui ont la chance d'héberger encore un couple de chevêches.

Parallèlement, l'opération accorde une large place à la sensibilisation et à l'éducation. Les écoles sont invitées à y participer et, pour les y aider, le Parc a constitué une "chouette malle" qu'il met à la disposition des enseignants. Il apportera également son soutien à des animations dans les écoles primaires et participera à des projets pédagogiques dans les collèges.

Les enfants découvriront ainsi la vie de la chevêche, mais aussi celle des trois autres espèces qu'abrite le Parc naturel régional: la chouette effraie (ou "dame blanche"), qui occupe les granges de fermes et les rares clochers non encore grillagés, la hulotte (ou "chat-huant") dont on entend souvent le long hululement, au cœur de l'hiver, dans les parcs urbains et les forêts, et le hibou moyen-duc, seul représentant du genre en Haute Vallée de Chevreuse.

Les adultes ne seront pas en reste et peuvent venir découvrir ces curieux oiseaux lors de la **Nuit de la chouette**, qui aura lieu le **samedi 25 mars prochain**. A cette occasion, le Parc propose de vous guider dans une sortie d'écoute nocturne et vous donne d'ores et déjà rendez-vous à la Maison du Parc, château de la Madeleine, pour une "chouette soirée"!